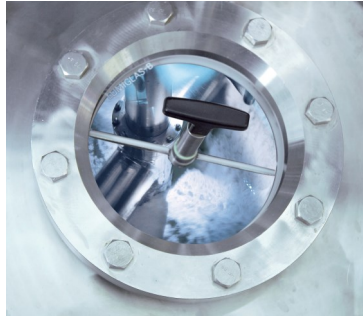
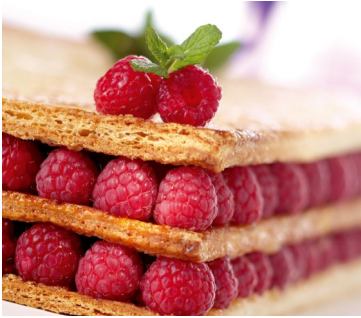
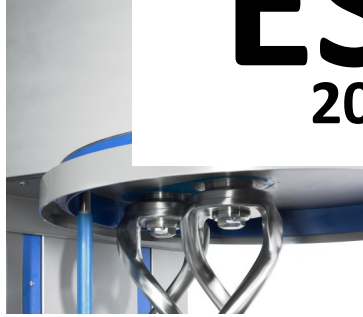




CEREA
PARTENAIRE



**RAPPORT
ESG
2017**





MICHEL CHABANEL
PRÉSIDENT

UN ENGAGEMENT FORT DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION SUR 2016 ET 2017

Céréa Partenaire dans sa démarche ESG essaie d'être à la fois un investisseur au discours avisé et constructif auprès des sociétés qu'elle accompagne et d'appliquer les mêmes principes dans son propre développement.

Ainsi, 100 % des salariés de Céréa Partenaire ont suivi au moins une formation par an et ce depuis désormais plus de 3 années.

Il nous est paru par exemple important, au moment du déménagement dans nos nouveaux locaux, de penser notre installation

de façon plus durable : éclairage, gestion de l'énergie, renouvellement des photocopieurs, recyclage du papier, achat de bureaux électriques pour les personnes souffrant de maux de dos, remplacement des bouteilles d'eau en plastique par des fontaines à eau, don de mobilier de bureau aux Banques Alimentaires ...

Afin de mesurer l'impact de toutes ces démarches, Céréa Partenaire a lancé un nouveau Bilan Carbone de la société de gestion dont les premiers résultats sont attendus très prochainement.

L'ESG est donc un engagement fort de l'entreprise mais également de tous les salariés qui adhèrent personnellement à cette démarche, notamment en participant individuellement aux actions des Banques Alimentaires.

LES ENJEUX DE 2018

Cette année, nous avons constaté avec satisfaction que les critères que nous suivons depuis plus de trois ans au sein des entreprises en portefeuille, ont évolué très favorablement. Ainsi les indicateurs des six catégories suivies à savoir, Gouvernance, Environnement, Social, Sociétal, Supply Chain et autres critères ESG, sont en amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Le taux moyen de réponse à notre questionnaire ESG est également en progression, passant ainsi de 72 % à 78 %.

En 2018, notre objectif est de poursuivre les efforts entrepris ces dernières années en matière d'ESG tout en élargissant notre démarche et en partageant nos visions et motivations avec les entreprises que nous accompagnons.

SOMMAIRE

4 PRÉSENTATION DE CÉRÉA PARTENAIRE ET DE SON ACTIVITÉ

4 LES MÉTIERS DE CÉRÉA PARTENAIRE

5 L'ÉQUIPE CÉRÉA PARTENAIRE

6 L'ENGAGEMENT ESG DE CÉRÉA PARTENAIRE

6 DÉMARCHE ESG AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

6 *CHARTES ESG DE CÉRÉA PARTENAIRE*

7 *GOVERNANCE ET ENGAGEMENTS ESG*

9 FAITS MARQUANTS DEPUIS 2010

10 FOCUS SUR LES ACTIONS 2016 / 2017

11 LES BANQUES ALIMENTAIRES, UN ENGAGEMENT FORT

15 DÉMARCHE ESG EN TANT QU'INVESTISSEUR

17 REPORTING ESG SUR LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

17 PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE

17 DONNÉES ÉCONOMIQUES

18 FOCUS SUR LÉON DE BRUXELLES

19 FOCUS SUR KRAMPOUZ

20 DONNÉES QUALITATIVES DU PORTEFEUILLE

26 ETUDE DE CAS—LEVÉE DE FONDS ET ESG

PRÉSENTATION DE CÉRÉA PARTENAIRE ET DE SON ACTIVITÉ

Créée en 2004, la société de capital investissement Céréa Partenaire gère des fonds d'investissement dédiés aux PME et ETI appartenant aux secteurs agroalimentaire, agro-industriel ou présentes sur la chaîne de valeur de ces secteurs, notamment la distribution, la restauration, l'équipement, l'emballage ou encore la logistique.

Depuis sa création, Céréa Partenaire a collecté plus d'1 milliard d'euros de capitaux essentiellement auprès d'investisseurs institutionnels et a déjà investi près de 1 050 millions d'euros dont 180 millions d'euros de co-investissements avec ses souscripteurs dans plus de 100 opérations.

Aujourd'hui, Céréa Partenaire se positionne comme l'acteur de référence pour accompagner ces entreprises dans leurs projets de croissance organique tels que développements industriels, produits et géographiques ou d'accélération de leur croissance externe. Céréa Partenaire intervient via des fonds et équipes dédiés en capital transmission ou en financement de type mezzanine, unitranche et dette senior.

LES MÉTIERS DE CÉRÉA PARTENAIRE

Capital Transmission	Dette Mezzanine	Dette Senior
<p>2 Fonds Céréa Capital</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Opérations en majoritaire ou co-majoritaire de capital -transmission, succession, reprise, diversification patrimoniale, secondaires, spin-off, PtoP ◆ Investissements de 10 à 50 M€ ◆ Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 200 M€ ◆ France et Europe de l'Ouest 	<p>3 Fonds Céréa Mezzanine</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Financements de développement d'entreprise, de croissance externe, de capital-transmission, de renforcement des fonds propres ◆ Investissements de 4 à 70 M€ ◆ Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 300 M€ ◆ France et Europe de l'Ouest 	<p>2 Fonds Céréa Dette</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Financements de capital transmission, de capital développement, des besoins généraux ou d'investissement de l'entreprise ◆ Investissements de 5 à 70 M€ ◆ Société dont la valeur d'entreprise est comprise entre 20 et 500 M€ ◆ France et Europe de l'Ouest

“

Depuis 2004, Céréa Partenaire a développé une plateforme d'investissements au service des managers et des entreprises de la chaîne de valeur de l'Agroalimentaire. Les équipes de Céréa Partenaire accompagnent au quotidien ces sociétés afin de les amener à devenir des ETI internationales reconnues et soucieuses de leur environnement.

”

Michel Chabanel
Président

L'ÉQUIPE CÉREA PARTENAIRE

L'équipe de Céréa Partenaire est composée de 24 personnes dont 18 professionnels de l'investissement.

Capital

En 2017, l'équipe dédiée à l'activité de capital transmission s'est renforcée avec l'arrivée de Marion Dietz, Laurent Brossaud-Monty et Paul de Castries en tant que chargés d'affaires afin d'investir le Fonds Céréa Capital II dont le montant total des engagements est de 225 M€ (soit + 73 % vs. Céréa Capital I).

Mezzanine & Dette Senior

Concernant le pôle dette, Simon Baccelli a rejoint en 2017 l'équipe Céréa Dette en qualité de Directeur après plus de 10 années passées chez Natixis en financement d'acquisition. Antoine Lorcy et Alexis Imberton ont été recrutés en tant qu'Analystes pour les équipes Céréa Dette et Céréa Mezzanine.



Etienne Arnould
Responsable des
Relations Investisseurs



Simon Baccelli
Directeur
Céréa Dette



**Hugues
Boivin-Champeaux**
Chargé d'affaires
Céréa Dette



**Laurent
Brossaud-Monty**
Chargé d'affaires
Céréa Capital



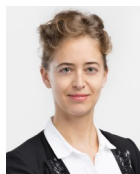
Michel Chabanel
Président



Astrid Cloarec
Directrice
d'Investissement
Céréa Capital



Paul de Castries
Chargé d'affaires
Céréa Capital



Marion Dietz
Chargé d'affaires
Céréa Capital



Alexandre Durst
Directeur
d'investissement
Céréa Mezzanine



**Anthony
Frasca-Caccia**
Analyste
Céréa Capital



Virginie Girardon
Assistante de direction



Alexis Imberton
Analyste
Céréa Dette &
Mezzanine



Cécile Jouannic
Directrice
d'Investissement
Céréa Mezzanine



Hubert Lange
Directeur Associé
Céréa Mezzanine



Sylvie Lau
Responsable Financier



Antoine Lorcy
Analyste
Céréa Dette &
Mezzanine



Marjorie Manet
Directrice
Céréa Dette



Antoine Peyronnet
Directeur Associé
Céréa Capital



Xavier Renault
Directeur
d'Investissement
Céréa Capital



Valérie Rogard
Secrétaire Générale
RCCI



Liliane Siarnowski
Gestionnaire Back /
Middle office



Gilles Sicard
Directeur Général
Délégué
Céréa Capital



Djenaba Traoré
Assistante



Fabrice Vidal
Directeur Général
Délégué
Céréa Dette &
Mezzanine

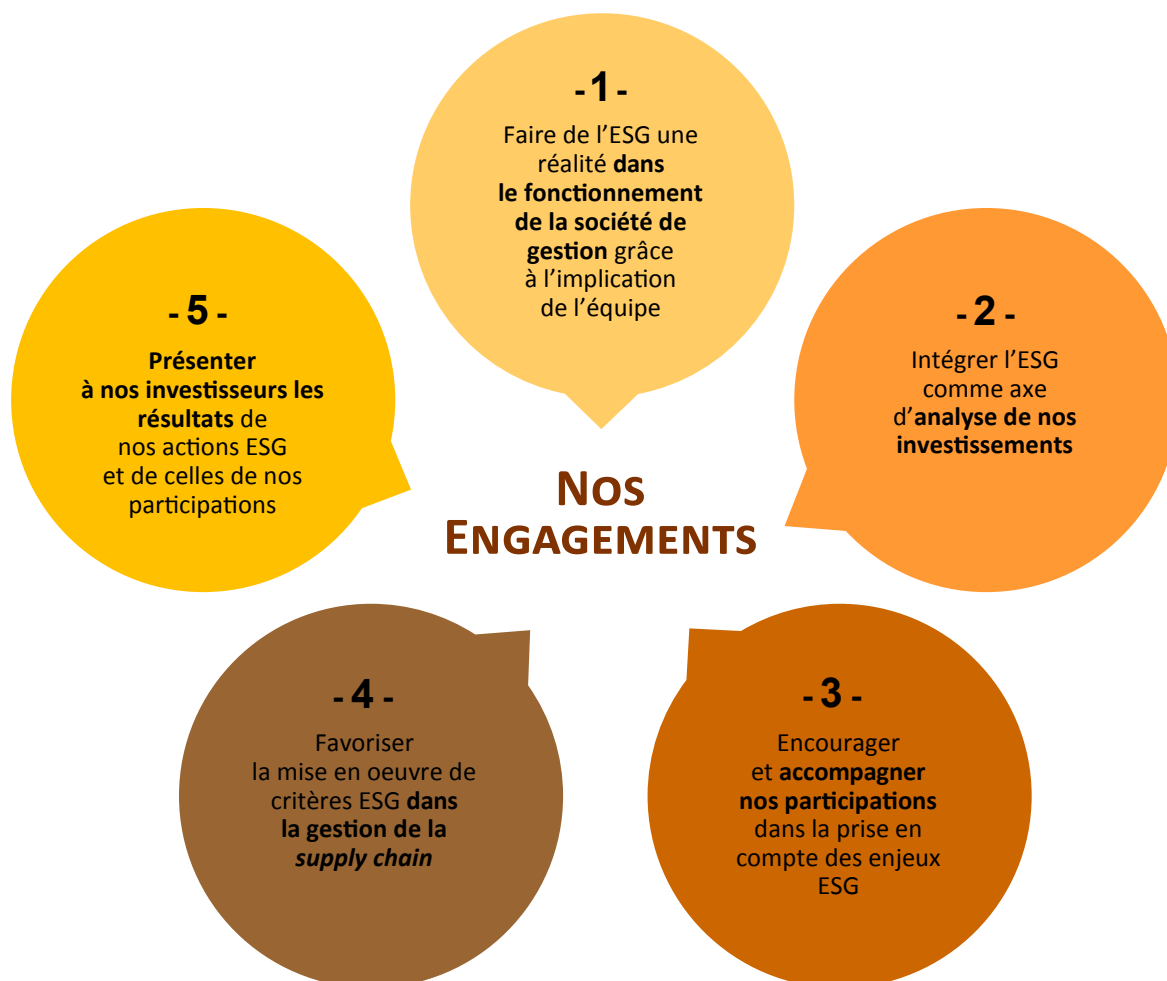
L'ENGAGEMENT ESG DE CÉRÉA PARTENAIRE

La signature des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI) en 2010 a été un acte fondateur par lequel l'équipe de Céréa Partenaire s'est engagée à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le fonctionnement de la société de gestion et comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement, afin d'agir en investisseur et partenaire responsable.

DÉMARCHE ESG AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

CHARTRE ESG DE CÉRÉA PARTENAIRE

En septembre 2014, afin de donner un cadre à une démarche engagée de longue date, Céréa Partenaire a formalisé sa Charte ESG. Cette charte prend en compte les spécificités du secteur d'investissement des fonds gérés par Céréa Partenaire, l'agroalimentaire et ses secteurs connexes, et en particulier l'importance de la *supply chain* qui constitue un enjeu fondamental pour le développement et la pérennité des sociétés de ce secteur.



GOVERNANCE ET ENGAGEMENTS ESG

L'activité de Céréa Partenaire est soumise à des obligations réglementaires : la société est agréée depuis 2004 par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) en qualité de société de gestion de portefeuille pour compte de tiers et a obtenu l'agrément AIFM (Alternative Investment Fund Managers) en 2013.

Céréa Partenaire s'attache à exercer son métier avec professionnalisme et a mis en place une organisation et des règles de gouvernance strictes. La gouvernance de Céréa Partenaire est assurée par un Comité de Direction et divers organes associés (Comité d'Orientation et de Surveillance, Comité des Rémunérations, ...), ainsi que par des comités spécifiques à chaque activité (exemple pour l'activité Mezzanine : Comité d'Investissement, Comité Consultatif, Comité de Valorisation, ...).

Au-delà de ses obligations réglementaires, Céréa Partenaire est un acteur impliqué dans les instances professionnelles du capital investissement avec une volonté forte de promouvoir le Développement Durable dans le capital investissement.



En signant les **Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)** en 2010, Céréa Partenaire s'est engagée à intégrer les critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion, sa stratégie d'investissement et dans le développement des entreprises présentes dans le portefeuille des fonds gérés.

Depuis cette date, l'équipe a poursuivi une démarche active sur ces questions, participant au reporting PRI, signant la Charte d'Engagements des Investisseurs pour la Croissance de France Invest (ex AFIC), contribuant notamment à leur rapport ESG ainsi qu'à la rédaction du prochain ouvrage sur les enjeux ESG au sein des sociétés de capital investissement.

Pour aller plus avant dans sa démarche et réaffirmer ses convictions, Céréa Partenaire a adhéré en septembre 2014 au **Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact)**.



Céréa Partenaire est membre de France Invest (ex AFIC - Association Française des Investisseurs pour la Croissance) et participe aux travaux de la commission ESG.

Plusieurs membres de l'équipe animent régulièrement des formations sur les « Aspects Financiers des Opérations de LBO ».

Enfin, Michel Chabanel, Président de la société de gestion, a été administrateur de France Invest (ex AFIC) et a exercé entre 2014 et 2016, les fonctions de Président de France Invest.



La philosophie de Céréa Partenaire est d'inscrire son action dans la durée, de telle sorte qu'elle se prolonge à travers le développement des entreprises après notre passage



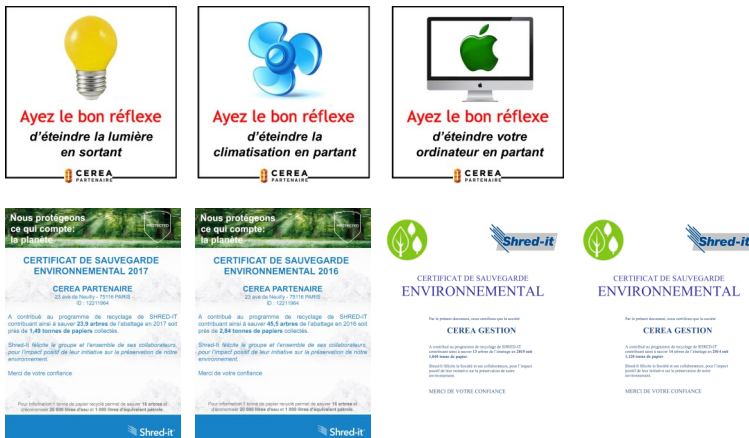
Gilles Sicard
Directeur Général Délégué

Avant même d'engager le dialogue avec les sociétés en portefeuille sur ces questions, Céréa Partenaire a souhaité intégrer de façon opérationnelle une démarche sur l'ESG dans le fonctionnement de la société de gestion.

PRINCIPALES ACTIONS DE CÉRÉA PARTENAIRE

- La mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources humaines adaptée à la taille de l'équipe et qui associe les salariés au développement et à la création de valeur (dispositif d'intéressement)
- Le développement des compétences des collaborateurs par la formation (formation aux métiers du capital investissement, lutte anti-blanchiment, actualités juridiques, fiscales et réglementaires (...), mais aussi ESG et premiers secours)
- La formation des collaborateurs à la prise en compte des problématiques ESG dans l'exercice de leurs fonctions
- La sensibilisation des collaborateurs aux impacts environnementaux : réduction des consommations de papier, de la consommation d'énergie, recyclage des déchets...

En termes d'engagement sociétal, la société a poursuivi en 2017 ses actions existantes, notamment le recours à un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) pour le traitement du courrier et le soutien financier d'associations (notamment l'Institut du Service Civique).



2017

2016

2015

2014



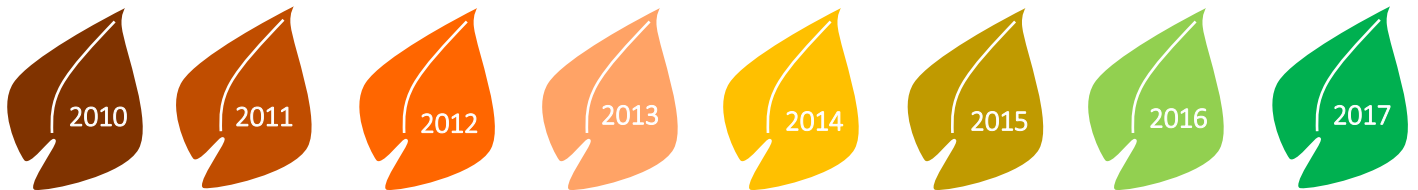
- Céréa Partenaire a effectué en **2012 un Bilan Carbone®** au sein de la société de gestion dont les conclusions ont été partagées avec les collaborateurs. Suite à ce diagnostic et afin d'améliorer l'empreinte carbone liée à son activité, un plan d'actions visant à mettre en place des éco gestes a été défini et présenté à l'ensemble de l'équipe
- Depuis 2014, l'**action de recyclage** du papier mise en place par l'équipe a permis de **sauver 27 arbres de l'abattage**
- En 2017, Céréa Partenaire a lancé un **nouveau Bilan Carbone** de la société de gestion dont les résultats sont attendus pour 2018



- **Séminaire de sensibilisation aux problématiques ESG organisé pour l'ensemble des collaborateurs en 2011**, avec une formation spécifique animée par l'associé en charge du conseil en Développement Durable chez PwC
- **Restitution des conclusions des travaux** menés par PwC dans le cadre de la revue ESG du portefeuille de Céréa Partenaire
- **Nouveau séminaire ESG organisé en 2016** avec les collaborateurs de Céréa Partenaire afin de fixer les objectifs et sensibiliser les nouveaux salariés

FAITS MARQUANTS DEPUIS 2010

Céréa Partenaire est un acteur engagé en faveur du Développement Durable de longue date. La signature des PRI en 2010 a été un acte fondateur par lequel l'équipe s'est engagée à intégrer les critères ESG dans le fonctionnement de la société de gestion et comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement. Depuis lors, Céréa Partenaire a initié des actions concrètes au sein de la société de gestion et de ses activités :



Signature des Principes pour l'investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)	Séminaire de sensibilisation des collaborateurs aux problématiques ESG	Réalisation d'un Bilan Carbone® et partage des conclusions avec les collaborateurs	Lauréat du Prix développement durable de Private Equity Magazine	Revue ESG des nouvelles participations avec l'assistance de PwC	Poursuite de la sensibilisation des collaborateurs aux éco-gestes	Séminaire ESG pour les collaborateurs de Céréa Partenaire	Réalisation d'un Bilan Carbone®
Cofondateur du Club développement durable de France Invest et co-rédacteur de l'ouvrage sur le développement durable et Capital Investissement		Revue ESG des sociétés du portefeuille avec l'assistance de PwC	Entrée au Comité de Pilotage de la Commission ESG de l'AFIC	Signature de la Charte ESG et formalisation d'un reporting ESG au niveau du portefeuille	Signature d'un partenariat avec les Banques Alimentaires et sensibilisation des participations	Prise en compte de l'impact environnemental et du bien-être des collaborateurs à l'occasion du déménagement de la société	Membre de la commission ESG de France Invest et co-rédacteur de prochain ouvrage sur les pratiques ESG dans les sociétés de capital investissement
				Une des premières sociétés de gestion française à adhérer au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact) et sensibilisation des participations	Collecte et consolidation des données ESG des sociétés du portefeuille et rédaction du rapport extra-financier	Désignation d'une personne en charge des sujets ESG	100 % des collaborateurs de Céréa Partenaire ont suivi une formation
						Visite avec les investisseurs d'une usine sur les aspects ESG	Séminaire chez France Invest avec CookUp Solutions



Banques Alimentaires

FOCUS SUR LES ACTIONS 2016 / 2017



Objectifs de restitution

- Une évaluation des émissions de GES générées par Céréa Partenaire en 2016
- Une hiérarchisation du poids de ces émissions par périmètre opérationnel et par source d'émissions
- Une comparaison avec les résultats du précédent bilan dans les limites du possible, étant donné les changements de locaux
- Un positionnement de Céréa Partenaire par rapport à ses pairs sur des périmètres comparables
- Des propositions d'actions



Don de mobilier aux Banques Alimentaires

- 13** Bureaux
- 15** Caissons de bureau
- 2** Grandes armoires
- 5** Tables de réunion

Plan de Formation 2017

100 % des salariés ont bénéficié d'une formation AML

7 salariés ont réalisé une formation complémentaire

8 jours de formation

ESG et Gestion de crise

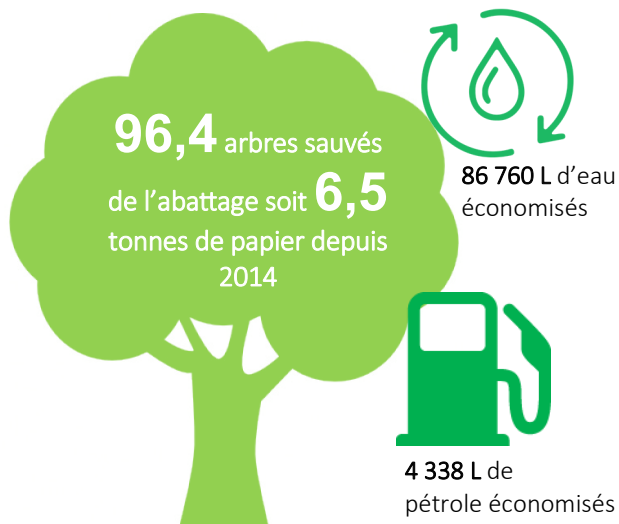
La complexification de la chaîne de valeur et les tensions sur les coûts augmentent la difficulté de maîtriser les risques en particulier ceux touchant à la transparence et la traçabilité. Une approche ESG permet d'élargir la prise en compte de ces risques dont les impacts peuvent affecter de façon significative la réputation des marques, entreprises et investisseurs.

Intervention de Céréa Partenaire et d'un manager d'une participation à une table ronde sur la gestion de crise organisée par France Invest (ex AFIC)



Commission ESG France Invest

Céréa Partenaire a souhaité contribuer à la rédaction du prochain Guide de l'ESG pour les sociétés de capital investissement au sein de la commission ESG de France Invest (ex AFIC). Parution à venir.



LES BANQUES ALIMENTAIRES, UN ENGAGEMENT FORT



Céréa Partenaire a décidé de s'investir dans un projet sociétal en lien avec son secteur d'investissement, l'agroalimentaire, qui lui permette de tisser des liens et de travailler sur des projets communs avec ses partenaires, et auquel ses salariés puissent adhérer et participer.

Les Banques Alimentaires mènent depuis plus de 30 ans un important travail pour redonner une seconde vie aux produits consommables non commercialisables en les redistribuant à plus de 1 850 000 personnes en situation de précarité. La démarche des Banques Alimentaires s'inscrit pleinement dans le cadre des valeurs portées par l'équipe de Céréa Partenaire qui souhaite soutenir des projets d'aide alimentaire à destination des personnes en situation de précarité et des programmes de réinsertion dans les métiers de l'agroalimentaire.

C'est donc tout naturellement et grâce aux liens noués avec un manager d'une entreprise agroalimentaire devenu bénévole au sein des Banques Alimentaires, que nous nous sommes rapprochés de la Fédération Française des Banques Alimentaires (F.F.B.A.) pour conclure un partenariat par lequel **Céréa Partenaire s'engage à promouvoir l'action du réseau des Banques Alimentaires auprès de ses partenaires, à soutenir financièrement les projets des Banques Alimentaires et à encourager le bénévolat de ses salariés.**

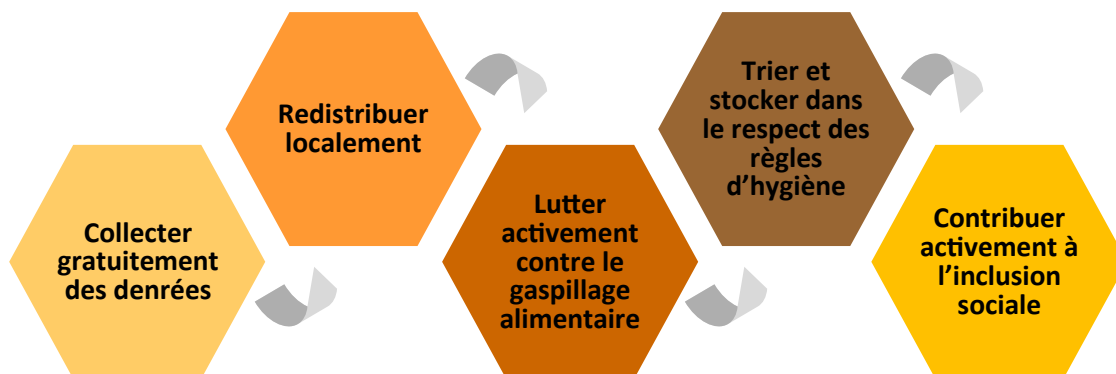
LE RÉSEAU DES BANQUES ALIMENTAIRES

Association autonome, apolitique, non confessionnelle, la Fédération Française des Banques Alimentaires fonde son action sur **le partage, le don, la gratuité et le bénévolat**, dans une démarche de solidarité au service des personnes en situation de précarité.

Les Banques Alimentaires sont présentes sur tout le territoire français. Grâce à cette implantation, elles récupèrent les denrées et les redistribuent au plus près des personnes, contribuant ainsi à la création d'un réseau dense d'accompagnement alimentaire de proximité.

Les 79 Banques Alimentaires et les 23 antennes du réseau distribuent chaque année **près de 100 000 tonnes de denrées (dont plus de 60 % collectées auprès des producteurs agricoles et industriels et de la grande distribution) soit l'équivalent de 200 millions de repas à 5 300 associations et CCAS.**

LEURS MISSIONS



NOTRE PARTENARIAT AVEC LES BANQUES ALIMENTAIRES

UN PARTENARIAT ...

- en lien avec l'agroalimentaire,
- qui permet de tisser des liens, travailler sur des projets communs avec nos Entreprises Partenaires, et
- auquel l'équipe peut adhérer et participer



Angélique Malherbe
Directrice Supply Chain Groupe Cérélia

UN PARTENARIAT POUR ...

- Promouvoir les actions des Banques Alimentaires auprès de ses collaborateurs et de ses Entreprises Partenaires
- Soutenir financièrement l'action des Banques Alimentaires (mécénat financier)
- Encourager le bénévolat des salariés de Céréa Partenaire
- Faciliter l'entrée en relation des Entreprises Partenaires avec les Banques Alimentaires proches de leur implantation

- **Juin 2015**
Signature du Partenariat
- **Septembre 2015**
Courrier de sensibilisation des entreprises du portefeuille
- **Octobre 2015**
Visite de la Banque Alimentaire de la Marne
- **Novembre 2015**
1ère participation à la journée de collecte des Banques Alimentaires
- **Janvier 2016**
Don du mobilier de bureau avant déménagement
- **Novembre 2016**
2e journée de collecte pour les Banques Alimentaires
- **Février 2017**
Cérélia signe un partenariat avec les Banques Alimentaires
- **Novembre 2017**
3e journée de collecte avec les Banques Alimentaires





QUAND LES DONS
VOLERONT,
NOUS N'AURONS
PLUS BESOIN
DE VOUS DIRE
MERCI



Banques Alimentaires

#jefaismaba

www.banquealimentaire.org



DÉMARCHE ESG EN TANT QU'INVESTISSEUR

Afin d'agir en investisseur et partenaire responsable, Céréa Partenaire s'efforce d'intégrer l'ESG comme un des axes d'analyse de sa politique d'investissement et s'appuie pour ce faire sur les 3 piliers suivants :

1

Revue de Portefeuille

Céréa Partenaire a procédé entre 2012 et 2014 à une revue des sociétés présentes dans le portefeuille des fonds Céréa Capital I et Céréa Mezzanine II, afin d'effectuer un premier diagnostic en matière d'ESG et d'établir une feuille de route. Ces travaux, menés avec l'appui de PwC, ont notamment consisté à identifier les « key issues ESG », collecter les données existantes en matière d'ESG, évaluer le positionnement de chaque participation au regard de ces « key issues » et définir des axes d'amélioration.

A cette occasion, les dirigeants mais aussi les cadres de niveau 2 ou 3 (responsables industriel, RH, Développement Durable...) des participations ont été mis à contribution. La profondeur de l'analyse a été adaptée en fonction du statut d'investisseur du fonds (majoritaire, minoritaire, mezzanine ou dette) et donc de son levier pour sensibiliser le management aux critères ESG .



Analyse ESG lors du processus d'investissement

Dans le cadre de l'étude des projets d'investissement, une analyse ESG est réalisée, en fonction des besoins et des dossiers, soit en interne, soit par un expert externe. La profondeur de cette analyse et les moyens mis en œuvre dépendent du statut d'investisseur (majoritaire, minoritaire, mezzanine, dette prioritaire...). Les procédures mises en place couvrent les étapes suivantes :

- Intégration dans les notes de comité des sujets ESG : pour les investissements majoritaires, réalisation de due diligence ESG ; pour les investissements minoritaires, mezzanine et dette, revue ESG renseignée par l'équipe sur la base des informations disponibles ;
- Insertion d'une clause relative aux questions ESG dans les pactes d'actionnaires (en fonction du statut d'investisseur) ;
- Présentation et discussion des résultats de ces analyses ESG avec l'équipe de management de la nouvelle participation.

2



3

Présentation des avancées aux souscripteurs

Élément clé de la gestion des risques et de la création de valeur, Céréa Partenaire souhaite informer régulièrement et de façon transparente de l'avancée de ses actions auprès de ses souscripteurs :

- Intégration des sujets ESG dans les notes de synthèse présentées aux organes représentatifs des souscripteurs des fonds ;
- Etablissement d'un reporting annuel sur l'activité propre de la société de gestion et sur celle des participations.

DÉMARCHE ESG AU SEIN DES SOCIÉTÉS EN PORTEFEUILLE

ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER LES PARTICIPATIONS DANS LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ESG

En tant qu'investisseur responsable, il est essentiel pour Céréa Partenaire que les entreprises accompagnées par les fonds Céréa poursuivent leur développement à long terme, au-delà de la durée de l'investissement. La responsabilité de la société et des fonds est de les conduire à adopter les meilleures pratiques dans tous les domaines favorisant la création de valeur matérielle et immatérielle. A cette fin, l'équipe met en place des actions destinées à intégrer durablement les questions ESG dans les participations :

- Pour les investissements majoritaires, inscription de l'ESG comme thématique d'échange et de travail avec les participations, notamment lors des conseils de surveillance ou d'administration
- Pour les investissements minoritaires, mezzanine et dette, intégration de l'ESG dans les échanges avec l'entreprise et l'actionnaire de référence
- Incitation des participations à signer le Pacte Mondial des Nations-Unies

FAVORISER LA MISE EN ŒUVRE DE CRITÈRES ESG DANS LA GESTION DE LA SUPPLY CHAIN

Le secteur de l'agro-alimentaire compte de nombreux acteurs sur l'ensemble d'une chaîne de valeur complexe où la transparence et le contrôle sont stratégiques pour la qualité, la sécurité et le respect du client final. En tant qu'investisseur partenaire, les fonds Céréa se doivent de donner les moyens à leurs participations de mettre en œuvre les éléments de contrôle et de transparence de cette chaîne. Aussi, les fonds Céréa souhaitent que leurs participations mettent en place dans leur supply chain, des procédures de suivi et de contrôle portant sur les thématiques suivantes :

- Sécurisation des approvisionnements
- Qualité des produits et matières premières
- Traçabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur



Les travaux initiés par les sociétés de notre portefeuille illustrent clairement le fait qu'une démarche ESG peut réduire les risques et être créatrice de valeur sur le long terme, tant pour ces entreprises que pour nos investisseurs.



Valérie Rogard
Secrétaire Générale—RCCI

PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET DES "BEST PRACTICES"

Pour favoriser les échanges entre les participations et promouvoir les meilleures pratiques en matière d'ESG, Céréa Partenaire organise des tables rondes et invite les dirigeants aux petits déjeuners thématiques animés par les experts sectoriels d'Unigrains.

Céréa Partenaire a notamment organisé ces dernières années une table ronde sur le thème « Se préparer à la communication de crise, principaux enjeux et conseils pratiques », et des conférences sur les tendances alimentaires tel que les problématiques liées au Gluten ou le développement du Bio.



REPORTING ESG SUR LES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODOLOGIE

Ce reporting consolidé a été réalisé à partir d'un questionnaire ESG/RSE envoyé à chacune des sociétés du portefeuille des fonds Céréa Capital, Céréa Mezzanine II et Céréa Dette.

Ce questionnaire est envoyé annuellement aux sociétés en portefeuille et peut être amené à évoluer en fonction des différentes normes et standards ESG/RSE de la profession.

Il a été élaboré avec l'assistance d'un conseil extérieur (PwC) et comprend à la fois des indicateurs quantitatifs, des questions qualitatives mais également des questions plus analytiques en lien avec la spécificité sectorielle des fonds gérés par Céréa Partenaire.

Ce questionnaire se compose de 62 indicateurs / questions regroupés en 6 catégories :

- Gouvernance
- Environnement
- Social
- Sociétal
- Supply Chain
- Critère d'analyse ESG/RSE propre à la société

L'analyse Supply Chain constitue une catégorie à part entière s'agissant d'un sujet particulièrement important dans les métiers de l'agrobusiness.

La dernière catégorie, analyse d'un critère ESG/ RSE propre à chacune des sociétés, constitue une rubrique plus analytique. Cette partie a pour but, en fonction de la spécificité de chacune des sociétés, d'analyser l'évolution dans le temps d'un critère particulier ESG/RSE essentiel dans son activité.

Les réponses obtenues à ces questionnaires permettent de mesurer les progrès ESG/RSE réalisés au sein des sociétés du portefeuille et constituent également pour les équipes de Céréa Partenaire un outil de discussion avec leurs participations sur les sujets ESG/RSE

DONNÉES ÉCONOMIQUES

Les données du reporting présentées ci-dessous ont été calculées à partir des réponses obtenues par les participations qui ont complété le questionnaire ESG/ RSE envoyé, à savoir 17 sociétés du portefeuille consolidé de Céréa Partenaire.

PÉRIMÈTRE 2017

17 questionnaires retournés soit :

90 % des sociétés du portefeuille Céréa Capital

82 % des sociétés du portefeuille Céréa Mezzanine

57 % des sociétés du portefeuille Céréa Dette



Résultats Bilan Carbone 2015 vs. 2008

- **16%** de réduction d'émissions de Gaz à Effet de Serre par restaurant en moyenne vs. 2008 sur le poste **Achats de biens et services** (58 % du Bilan Carbone) :

- ⇒ Remplacement des frites surgelées par des fraîches
- ⇒ Achat de légumes de saison
- ⇒ Fin des frites à volonté
- ⇒ Changement du mode de transport (bateau + camion vs. camion)

- **19%** de réduction d'émissions de Gaz à Effet de Serre par restaurant en moyenne vs. 2008 sur le poste **Energie des bâtiments** (10% du Bilan Carbone) :

- ⇒ Installation de plaques de cuisson à induction
- ⇒ Installation de chauffe-eau solaires
- ⇒ Travail sur l'efficacité énergétique des nouveaux bâtiments

Collecte « Les Bouchons d'Amour »



25,5 KG

de bouchons en plastique déposés au centre « Les Bouchons d'Amour » de Montreuil en avril 2017



LA POSTE

Recyclage de Papier 2016

2125 KG

de papier recyclé soit une économie de près de

957 KG

de CO2 (Gaz à Effet de Serre)

recy'gô

VALORISEZ DURABLEMENT VOTRE RECYCLAGE

Mets tes
baskets!
et bats la maladie



En 2016, des salariés du siège se sont mobilisés au profit de l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) en participant à l'opération « Mets tes baskets dans l'entreprise ». Le principe : réaliser le plus de pas possible pour l'association ELA : 1 pas = 1 centime d'euro.

255 378

pas ont été réalisés sur la journée et **3 285 €** reversés au profit de l'association.

KRAMPOUZ, EN OBTENANT LE LABEL EPV, PRÔNE LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS

En 2017, Krampouz entre dans le giron des entreprises labélisées Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) par l'État.



« C'est une immense fierté pour une entreprise comme Krampouz, ancrée dans le patrimoine breton, d'obtenir une si belle reconnaissance de son savoir-faire à l'échelle nationale. L'obtention de ce label s'inscrit pour nous dans une démarche constante de valorisation et de transmission du savoir-faire historique. »

Serge Kergoat, Président

L'ENGAGEMENT DE KRAMPOUZ VALORISÉ

L'entreprise Krampouz, concepteur fabricant d'appareils de cuisson prêts à brancher, basée à Pluguffan (Finistère), est venue grossir les rangs des labélisés EPV en septembre dernier. Une reconnaissance et une fierté pour cette entreprise dont l'activité a débuté dans le Finistère en 1945 et dont les produits sont aujourd'hui distribués dans le monde entier.

Krampouz, dont l'ensemble des produits est fabriqué en France, affiche clairement **sa volonté de maintenir une production locale sans compromis sur la qualité** qui a fait sa réputation.

PLUS D'1,5 M€ D'INVESTISSEMENT DANS DE NOUVEAUX OUTILS DE PRODUCTION

Maintenir et transmettre les procédés de fabrication traditionnels tout en faisant évoluer les techniques grâce à l'industrialisation et l'investissement, tel est le défi relevé par Krampouz.

« Depuis 2014, ce sont plus d'1,5 millions d'euros qui ont été investis dans de nouveaux outils pour faciliter la production et subvenir aux besoins croissants de l'entreprise » précise Serge Kergoat. « Krampouz s'est dotée d'un combiné de découpe laser et poinçonnage et d'un robot de pliage. L'objectif est aussi de réduire la pénibilité de certains postes. »

UN SAVOIR-FAIRE UNIQUE TRANSMIS PAR LA FORMATION INTERNE

Inventeur de la crêpière traditionnelle, l'entreprise Krampouz possède depuis presque 70 ans un savoir-faire unique et exclusif. Ses procédés de fabrication permettent à Krampouz de proposer des appareils de cuisson remarquables par leurs performances et leur fiabilité. C'est sur la transmission de cette richesse que capitalise aujourd'hui la société grâce à la formation en interne.

« L'ensemble des salariés est intégré dans la société par une formation interne de quelques semaines à plusieurs mois en fonction du poste occupé. Cette démarche est primordiale dans une entreprise comme Krampouz. Les nouveaux collaborateurs que nous accueillons sont formés aux techniques spécifiques utilisées pour la fabrication de nos appareils. Ils sont aussi très réceptifs à l'histoire de l'entreprise, à ses valeurs » conclut Serge Kergoat.

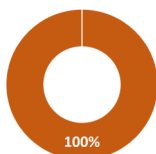


DONNÉES QUALITATIVES DU PORTEFEUILLE

GOVERNANCE

THÈMES

COMPTE RENDU FORMAL DES RÉUNIONS DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

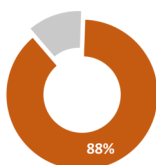


L'ensemble des sociétés ont mis en place un compte rendu formel des réunions des instances de gouvernance.

vs. **100 %**
2015



PRÉSENCE DE FEMME(S) AU SEIN DES ORGANES DE GOUVERNANCE

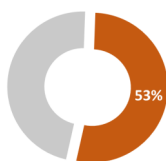


88 % des sociétés ont nommé des femmes au sein de leurs différents organes de gouvernance.

vs. **71 %**
2015



PRÉSENCE D'ADMINISTRATEUR(S) INDÉPENDANT(S) AU SEIN DES ORGANES DE SURVEILLANCE



53 % des sociétés ont nommé des administrateurs indépendants au sein de leurs organes de surveillance.

vs. **41 %**
2015

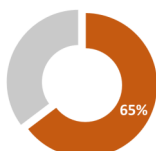


NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

POLITIQUE RSE

THÈMES

FORMALISATION D'UNE POLITIQUE RSE

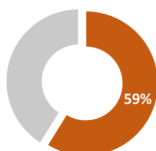


65 % des sociétés ont formalisé une politique RSE

vs. 65 %
2015



DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE RSE

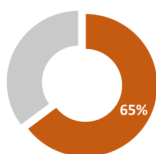


59 % des sociétés ont nommé une personne en charge de l'ensemble des sujets RSE de la société.

vs. 59 %
2015



SIGNATURE D'ENGAGEMENTS DANS LE DOMAINE RSE



65 % des sociétés ont signé en 2016 des engagements dans le domaine RSE.

vs. 59 %
2015



LE GROUPE ECF (ECOTEL CHOMETTE FAVOR) S'ENGAGE CONSTAMMENT DANS LE RENOUVELLEMENT DE SES GAMMES DE PRODUITS

Gamme CROKUS : Produits 100 % biodégradables

Afin de contribuer à la préservation de l'environnement, CROKUS développe des produits à usage unique totalement biodégradables et compostables issus de matériaux naturels.

En plus de l'aspect environnemental et esthétique, cette gamme présente une réelle praticité dans l'utilisation et répond aux attentes des clients soucieux de leur l'impact sur l'environnement.

Gamme KLEANING ESSENTIALS

Ces produits sans étiquetage de risque (ni pour l'homme ni pour l'environnement) n'entraînent pas d'émanations irritantes et aucun équipement spécial (gant ou masque) n'est requis. Ils sont 100 % biodégradables, sans rejets de produits polluants dans l'eau ou l'air.

Cette gamme, composée de 19 produits, couvre largement tous les besoins : la cuisine, les surfaces, les sols et multi usages, les anti-odeurs et la salle de bain.

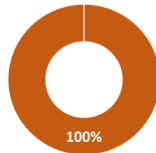


NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

ENVIRONNEMENT

THÈMES

DÉCHETS

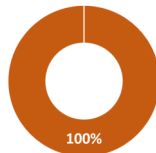


L'ensemble des sociétés ont mis en place un programme de tri ou d'incitation au recyclage.

vs. **100 %**
2015

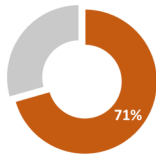


ECONOMIE D'ÉNERGIE



L'ensemble des sociétés ont mis en place un programme d'économie d'énergie.

vs. **94 %**
2015

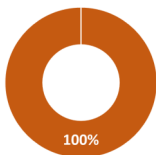


71 % des sociétés ont réalisé un changement d'éclairage plus respectueux de l'environnement.

vs. **64 %**
2015



EAU

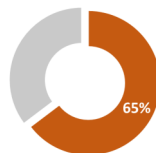


100 % des sociétés ont une politique d'économie et / ou de traitement de l'eau.

vs. **82 %**
2015



CARBONE

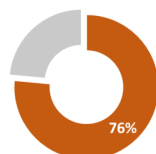


65 % des sociétés ont travaillé sur la réduction de leur empreinte carbone notamment liée au transport.

vs. **53 %**
2015



RESSOURCES



76 % des sociétés ont une politique de réduction de la consommation de papier.

vs. **64 %**
2015

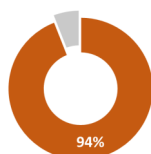


NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

SOCIAL

THÈMES

SANTÉ / SÉCURITÉ

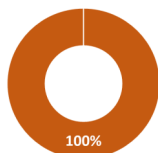


94 % des sociétés ont mis en place un plan d'analyse des risques du poste de travail.

vs. **94 %**
2015



FORMATION

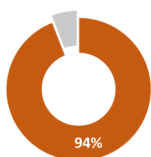


100 % des sociétés ont mis en place un plan de formation pour leurs salariés.

vs. **100 %**
2015



INTÉRESSEMENT / ACTIONNARIAT SALARIÉ

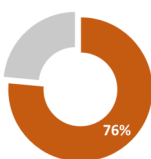


94 % des sociétés ont mis en place un dispositif d'intéressement (y compris actionnarial) pour les salariés.

vs. **88 %**
2015

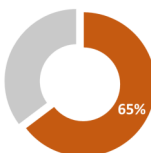


DIVERSITÉ



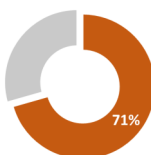
76 % des sociétés ont mis en place un plan d'égalité homme / femme.

vs. **71 %**
2015



65 % des sociétés ont mis en place un plan d'égalité senior.

vs. **59 %**
2015



71 % des sociétés ont mis en place un plan d'insertion pour les personnes handicapées et / ou ont travaillé avec des ESAT.

vs. **82 %**
2015

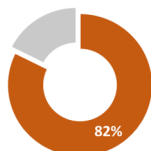


NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

SOCIÉTAL

THÈMES

DÉVELOPPEMENT LOCAL

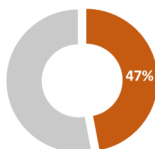


82 % des sociétés ont mis en place des actions favorisant le développement local.

vs. **59 %**
2015



MÉCÉNAT

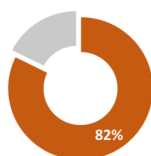


47 % des sociétés ont mis en place une politique de mécénat et / ou de donation.

vs. **41 %**
2015



GESTION DE CRISE



82 % des sociétés ont mis en place un dispositif formel de gestion de crise avec des exercices réguliers.

vs. **76 %**
2015

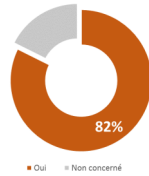


NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

SUPPLY CHAIN

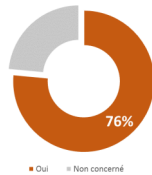
THÈMES

TRAÇABILITÉ, SÉCURITÉ ET QUALITÉ



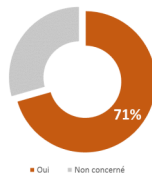
82 % des sociétés ont mis en place des mesures d'hygiène.

vs. **76 %**
2015



76 % des sociétés ont mis en place des formations dédiées à la sécurité alimentaire, les autres étant non concernées.

vs. **76 %**
2015

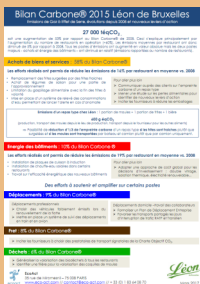


71 % des sociétés ont mis en place des autocontrôles (analyses bactériologiques, tests ADN), les autres étant non concernées.

vs. **65 %**
2015



RÉSULTATS DU DERNIER BILAN CARBONE DE LÉON DE BRUXELLES



Actions réalisées sur la Supply Chain

- Inciter les fournisseurs à choisir des prestataires de transport signataires de la Charte Objectif CO₂.
- Choisir des véhicules faiblement émissifs lors du renouvellement de la flotte
- Mettre en place un système de suivi des déplacements en train et en avion
- Possibilité de réduction d'1/3 de l'empreinte carbone d'un repas type si les frites sont fraîches plutôt que surgelées et si les moules sont transportées par bateau et camion plutôt que par camion uniquement.



NB : les chiffres et données indiqués sont calculés sur la base des entreprises ayant répondu au questionnaire

ETUDE DE CAS—LEVÉE DE FONDS ET ESG

PRÉSENTATION QUALITATIVE DES LEVÉES DE FONDS

Céréa Partenaire est une société de gestion pour compte de tiers, créée en 2004, agréée AMF et AIFM, qui possède trois activités distinctes : Céréa Mezzanine (dette mezzanine et unitranche), Céréa Capital (capital transmission) et Céréa Dette (dette privée senior et unitranche). Céréa Partenaire est, sur ces segments, l'investisseur de référence sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'Agrobusiness.

Entre avril 2015 et décembre 2016, Céréa Partenaire a ainsi réalisé les levées de fonds de ses trois activités réunissant plus de 690 M€, soit 225 M€ pour le fonds Céréa Capital II, 200 M€ pour le fonds Céréa Mezzanine III et enfin 268 M€ pour l'activité Céréa Dette.

Globalement, nous avons répondu à de nombreux questionnaires de due-diligences et sur l'ensemble de ces documents, nous avons relevé que 73 % incluait un volet ou une question dédiée à notre politique ESG.

De même, 32 % des investisseurs nous ayant sollicités sur ces questionnaires de due-diligences, nous ont aussi envoyé un second questionnaire sur les sujets ESG.

La synthèse ci-dessous fait apparaître une importance constante des problématiques ESG dans les décisions d'investissement de ces derniers. En effet, quelles que soient leurs stratégies, les investisseurs ont besoin de comprendre la vision des sociétés de gestion sur l'ESG et d'en mesurer les enjeux.

Il est important de noter que ceux-ci sont conscients que le rôle d'un actionnaire et d'un créancier n'est pas le même concernant ces sujets.

Compte tenu de son expertise sectorielle, Céréa Partenaire a choisi de développer son approche ESG auprès des sociétés qu'elle accompagne, en les sensibilisant sur les enjeux majeurs liés au secteur de l'agroalimentaire.

Céréa Partenaire est particulièrement vigilante concernant la supply chain, la gestion des consommations énergétiques et des déchets, la pénibilité et l'ergonomie des postes de travail ou encore les actions menées auprès des collectivités / associations locales.

	Questionnaires avec volet ESG	Questionnaires ESG séparés
Céréa Capital II	78 %	33 %
Céréa Mezzanine III	67 %	33 %
Céréa Dette I	70 %	30 %
TOTAL	73 %	32 %

THÈMES ESG ABORDÉS DANS LES QUESTIONNAIRES

EXEMPLES DE QUESTIONS POSÉES DANS LES QUESTIONNAIRES DE DUE-DILIGENCE

- **Quel est le comportement de la société de gestion en tant qu'entreprise ?**
- **Avez-vous mis en place des actions de préservation de l'environnement ?**
- **D'un point de vue social / sociétal :**
 - ⇒ *Votre société de gestion a-t-elle déployé des actions de sensibilisation et/ou des programmes de formation dans le domaine ESG ?*
 - ⇒ *Les salariés sont-ils associés aux résultats de la société de gestion ?*
 - ⇒ *La société de gestion participe-t-elle à des actions d'intérêt général ou à but humanitaire ?*
 - ⇒ *Quels sont les organes de gouvernance de la société de gestion ?*
 - ⇒ *Comment la direction opérationnelle de la société est-elle organisée ?*
- **Comportement de la société de gestion en tant qu'investisseur**
 - ⇒ *Avez-vous formalisé une politique visant à prendre en compte les critères ESG dans votre processus d'investissement ?*
 - ⇒ *Quels moyens avez-vous mis en place pour mettre en œuvre cette politique ?*
 - ⇒ *Avez-vous mis en place un tableau de bord ESG pour suivre vos participations ?*
 - ⇒ *Proposez-vous ou mettez-vous en place un mécanisme d'association des salariés de l'entreprise cible à sa performance économique intrinsèque ?*

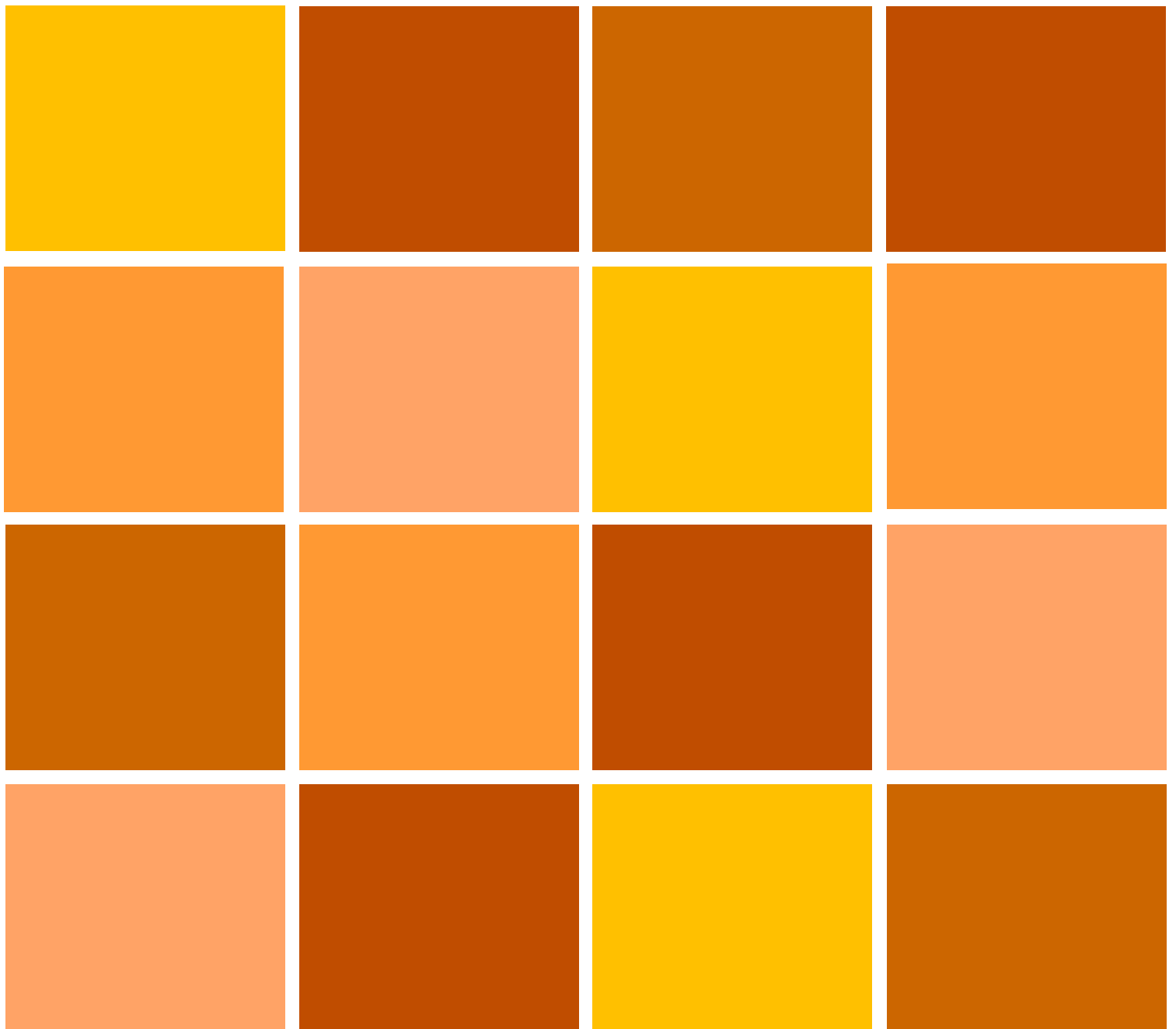
EXEMPLES DE QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES POSÉES DANS LES QUESTIONNAIRES ESG

Ces questionnaires ESG ont pour objectif pour les investisseurs d'identifier les risques extra-financiers potentiels pris par le fonds et de s'assurer de la cohérence de la stratégie développée par ce dernier par rapport à leurs propres engagements.

Ces engagements sont l'objet de clauses particulières figurant dans les side-letters. En effet, un souscripteur en investissant dans un fonds réalise une délégation de sa responsabilité sociale liée à cet investissement.

Globalement, ces questionnaires abordent les mêmes thèmes que ceux précédemment cités mais de façon plus approfondie et peuvent par exemple porter sur les sujets suivants :

- **Démarche ESG au sein de la société de gestion**
 - ⇒ *Quels engagements ?*
 - ⇒ *Quels moyens mis en œuvre ? (Gouvernance, ressources humaines, environnement, ...)*
- **Démarche ESG dans la politique d'investissement**
 - ⇒ *Quels engagements ?*
 - ⇒ *Quels moyens mis en œuvre ?*
 - ⇒ *Quels résultats obtenus ?*



CÉREA PARTENAIRE

23 avenue de Neuilly 75116 Paris

+ 33 (0)1 75 77 78 00

www.cerea.com